Monflanquin

VISITE DE LA BASTIDE

OFFICE DE TOURISME
CŒUR DE BASTIDES
ESPRIT SUD PÉRIGORD

© Crédits photos : Lezbroz, OTCB

OFFICE DE TOURISME CŒUR DE BASTIDES • Place des Arcades • 47150 MONFLANQUIN
+33(0)5 53 36 40 19 • contact@coeurdebastides.com • www.coeurdebastides.com • Tourisme Cœur de Bastides

1

2

4

11

14

15

QU'EST-CE QU'UNE BASTIDE ?

Ce sont des villes neuves du Moyen Âge, nées dans le Sud-ouest de la France entre le XIIIème et le XIVème siècle. En ces temps prospères, les seigneurs créent des bastides occupant ainsi l'espace entre les villes et facilitant le commerce. Pour en savoir plus, visitez le Musée des Bastides, au-dessus de l'Office de Tourisme !

1 L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

Elle a conservé de sa fondation (1250 - 1290) la base de ses murs et son portail classé. Participant à la défense de la Bastide, elle constitue l'un des points forts de l'enceinte, avant que son chevet fortifié ne soit repris en partie au XVIIIème siècle par l'actuel, ajouré de verrières. La nef unique, effondrée, fut remaniée en 1715 et les voûtes d'ogives restaurées en 1864. Le clocher prend son aspect fortifié, pseudo-romantique, en 1923.

2 LA MAISON DU PRINCE NOIR

Monument historique. Ses voûtes d'ogives et ses baies géminées dominent la place. Cette maison, dite du Prince Noir, est la plus remarquable de la Bastide. Le Prince Noir, fils du Roi d'Angleterre Edouard III et vainqueur de Jean le Bon à Poitiers en 1356, y aurait séjourné. On dit qu'il fut surnommé ainsi à cause de son armure noire. Eu égard à son emplacement privilégié et à sa décoration, cette maison était certainement réservée à l'usage du personnage le plus influent de la cité, le Bayle ou le Sénéchal.

3 LES CONSULS, LA JURADE

La Charte des Coutumes de 1256 prévoit que la ville sera gouvernée par six consuls, choisis par le Bayle. Ils sont habitants de la Ville, catholiques, et désignés pour un an. Ils constitueront la Jurade. Cette Jurade s'occupe des travaux publics, lève les taxes et punit les habitants qui ne respectent pas la charte. Cette organisation communale, amorce d'une auto-administration locale, sera un peu plus tard bien moins démocratique.*

** article 13 des Coutumes de 1256.*

4 FOIRES ET MARCHÉS

Le marché se tient tous les jeudis sur la place centrale depuis 1256. Les paysans venaient y vendre les produits de leur sol, acheter des outils, du drap, du sel, des grains, des animaux..., mais aussi échanger les nouvelles, conclure des affaires. Pour chaque objet vendu, le Bayle percevait un droit d'entrée et de sortie, suivant sa valeur. Aux foires, un vendeur étranger devait payer un denier par charge d'homme comme droit d'entrée. Quand la halle disparut, au XVIIIème siècle, les mesures à grain furent transférées sous cette cornière.

5 LA CHARTE DES COUTUMES 1256

En juin 1256, le sénéchal d'Agenais accorde aux habitants de Monflanquin, au nom d'Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, une Charte de Coutumes. Ce texte de référence fixe les droits et devoirs des habitants, tout en leur accordant certains privilèges. Préservant les personnes de l'arbitraire seigneurial, ces libertés attirent d'abord les paysans dans la ville nouvelle. Confirmée et élargie en 1269, la charte prévoit le droit d'acheter un lopin de terre à l'extérieur de la bastide. Le parcellaire urbain se prolongeait ainsi dans la campagne.

6 1289, LE PREMIER RECENSEMENT

Nous le devons à Edouard 1er, Roi d'Angleterre. En effet, Monflanquin, Bastide de création française, passa sous la domination anglaise quand l'Agenais est revenu aux Plantagenêts en 1279. Le recensement dénombra 620 habitants dans les murs, trente ans après la fondation de la Bastide. L'aspiration à plus de liberté et de sécurité, la pression démographique, permirent un bon peuplement de la ville nouvelle, comblant le vœu du fondateur.

7 LE SILO DE L'OIE

Ce silo à grains, découvert en 1991 lors des travaux de repavement et de restauration du carrerot, aurait servi de "garde-manger", les habitants y stockant le grain dans des paniers d'osier. Creusé dans la roche calcaire, il pourrait être antérieur à la construction de la Bastide, quand les paysans se servaient de ce genre de "cache" pour dissimuler leurs réserves au seigneur ou aux brigands. Plus tard, il servit de dépotoir. On en a récemment retiré des tessons de poterie du XIVème siècle et le squelette entier d'une oie.

8 LE TEMPLE

La Réforme a marqué l'histoire de Monflanquin, où le Protestantisme devint puissant. Un temps, les croyants réformés se sont installés dans une moitié de l'Église pour tenir leurs offices, l'autre moitié pour les Catholiques. En 1673, avec des pierres des remparts, ils bâtirent leur temple qui fut abattu à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes. En 1806, un décret de Napoléon leur affecta la chapelle des Augustins. Le fronton actuel, la bible et la croix datent de 1876. La façade et l'intérieur ont été restaurés en 1990.

9 LES AUGUSTINS

Un couvent des Augustins existait hors des murs. Le lieu-dit "Clos des Pères" en garde mémoire. Il fut brûlé pendant les guerres de religion où des moines furent jetés dans un puits lors d'un épisode sanglant. En 1553, deux frères Augustins furent emprisonnés pour avoir prêché contre la foi catholique. En 1601, les Augustins s'installèrent dans la bastide, et y restèrent jusqu'en 1790. Leur chapelle est aujourd'hui le temple des Protestants, et leur couvent le Foyer du 3ème âge.

10 1789 : LES DOLÉANCES

Le 20 janvier 1789, en la chapelle des Augustins attribuée plus tard aux Protestants pour leur temple, se réunirent les principaux et notables habitants de la présente ville et juridiction pour préparer le Cahier des Doléances du Tiers-état. Cette assemblée était composée de bourgeois, artisans et laboureurs. C'est le 6 mars 1789, cette fois dans l'église, que 185 hommes signèrent le texte rédigé après le 20 janvier et désignant les 19 députés du Tiers-état à Agen.

11 BOIS, TERRE, PIERRE POUR LA CONSTRUCTION DES MAISONS

Le contrat de fondation de 1252 imposa aux futurs habitants de construire leur maison dans l'année. Les premiers Monflanquinois ont bâti des maisons à colombage de bois, remplies de pisé (terre crue). Ils ont élevé eux-même leur maison avec des matériaux disponibles et peu coûteux. L'assemblage des poutres se faisait au sol. On remarque encore sur certaines les marques des tâcherons. Les quelques maisons de pierre appartenaient aux familles les plus riches. C'est au XVIIIème siècle que l'emploi de la pierre se généralise.

12 UNE ANDRONE

Au XIIIème siècle, les maisons n'ont aucun mur mitoyen. Un espace de 50 à 80 cm est laissé entre chacune et permet d'évacuer les eaux de pluie et les eaux usées. Les dispositions des premières maisons, qu'elles soient de bois et torchis ou de pierre, ont été conservées. Plus tard, quand les habitants prendront l'habitude d'y jeter leurs déchets s'ajoutant aux déjections des latrines, ces andrones deviendront des propagateurs d'épidémies.

13 ALPHONSE DE POITIERS : LE FONDATEUR

C'est en 1252 que Guillaume Amanieu, Seigneur de Calviac, céda à Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et frère de Saint-Louis, la montagne de Monflanquin, afin d'y fonder une bastide. L'accord fut scellé dans un acte appelé Contrat de paréage, qui prévoyait un partage des revenus de la ville entre les deux partenaires, et qui préparait le plan de la future bastide. Les îlots d'habitation sont, encore aujourd'hui, délimités par des rues tracées orthogonalement.*

**Actuellement conservé au Public Record Office de Londres.*

14 LES CORNIÈRES

Monflanquin a conservé ses quatre cornières. Les marchands, propriétaires du sol, pouvaient y installer leur étal, abrité de la pluie et du soleil. Une servitude de passage était due au public. Le sol fut pavé en 1983, remplaçant la terre battue ou le ciment. On remarquera la présence de caves sous chaque maison et la diversité des piliers-portiques des arcades. Et, côté place, des passages qui permettent d'accéder à l'étage sans passer par le magasin.

15 LA VILLE ÉTAIT ENTOURÉE DE REMPARTS

La construction de la bastide commença en 1256. C'est en 1282, Monflanquin étant devenue anglaise, que l'on édifia les remparts et les portes fortifiées. Une carte de 1770 montre onze tours. Les documents mentionnent quatre portes principales pour entrer et sortir de la cité. Aucune ruine ne subsiste des remparts dont le boulevard du tour de ville marque l'emplacement. L'ordre de Richelieu de les raser fut exécuté en 1628.

16 MÉTIERS EN 1749

Le document de l'arpentement de 1749 signale dans le carrerot des Crugiers : un tisserand, un châtreur, et Porte Saint-André : un cordonnier, et un cordier sur les fossés de la ville. Dans la Bastide, on comptait dix-huit cordonniers, de nombreux tisserands, drapiers, tailleurs, sargeurs**, et : trois chirurgiens jurés, trois bouchers, trois aubergistes (sic), des tonneliers et menuisiers, un coutelier, un docteur en médecine, un maréchal ferrant, un boutonnier...*

** cercleur de roues / ** marchand d'étoffes.*

17 PLACE CALADON

Au milieu du XVIIIème siècle l'Intendant Tourny chargea le Sieur Caladon de l'embellissement de la "promenade du Tour de Ville", avec murs de soutènement et plantations. C'est sur cette place, en 1673, que les Protestants édifièrent un temple, abattu en 1687 après la Révocation de l'Edit de Nantes. Au début du XXème, une halle y fut construite ("halle à la volaille"), puis démolie en 1985.

18 LE CADRAN SOLAIRE

Origine inconnue. Restauré en 1912 et en 1982. Il est propriété de la commune. La Bible mentionne des cadrans solaires chez les Pharaons. Les Arabes l'introduisent en Occident au XVème siècle. Dans nos campagnes, des artisans spécialisés les réalisaient sur maisons ou granges. Orienté plein Sud, il n'indique l'heure que d'une heure avant midi et une heure après, pour régler les montres. Testé le 22 juillet 1990, il marquait 12h02 (heure locale) soit 14h02 (heure légale).

M Mairie B Bibliothèque-Médiathèque T WC publics D Distributeur
P Pollen : expositions d'art contemporain